BULLETIN MUNICIPAL N°4

BELFORT DU QUERCY **Janvier 2012**



Dans ce numéro :

- Le mot du Maire 1
- Invitation vœux à la population
- Le Budget Communal 2
- Le Plan Local d'Urbanisme 3
- Les Elections 2012
- Recensement de la population 4
- les Investissements 2011 5
- L'Ecole 6
- Les Temps Forts 2011 7
- Les Associations 8
- Les Associations 9
- Infos pratique 10
- Jeux, Espace culinaire 11
- Photos Aériennes 12

Le Mot du Maire,

Belfortoises, Belfortois,

En cette fin d'année, le journal municipal est enfin prêt. Comme vous pouvez le voir, il est le reflet de l'action de la municipalité tout au long de l'année.

Il est vrai, l'année 2011 s'achève sur des notes pessimistes. Les dernières mesures prises par le gouvernement ne laissent rien espérer de bon pour cette nouvelle année (assurance maladie, retraite, réforme des collectivités…).

Les dotations de l'État pour notre commune ont baissées ; en 2011, de plus de 4 000 € par rapport à l'année 2010. Qu'en sera-t-il en 2012 ?...

Parlons de l'année 2011 : les réalisations, les projets…

L'espace jeux du terrain de sport a été doté d'une surface pour jouer à la pétanque,

Au lieu dit **« Saint Geniès »**, un terrain a été aménagé par la Commune afin de permettre au comité des fêtes de continuer son activité annuelle. Le garage près de l'église a été restauré, un compteur d'eau a été placé. Je remercie les membres du comité des fêtes de Saint Géniès qui ont participé activement à cet aménagement.

A **« Saint Jean des Arades »** des sondages de sols ont été effectués.

La fête votive du 15 août 2011 a connu cette année encore, un grand succès grâce à toutes les bonnes volontés des jeunes de la commune.

Concernant **l'école**, nous avons entamé depuis avril 2011 des démarches pour la construction d'une classe supplémentaire. Il faudra également revoir le fonctionnement de la cantine car, actuellement, elle ne peut accueillir au maximum que 30 élèves.

Comme vous pouvez le constater l'année 2011 a été fructueuse et il en sera de même pour 2012...

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2012.



INVITATION

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal adresseront leurs voeux à la population Belfortoise le :

Samedi 7 janvier 2012 à 15h

Un bilan de l'année 2011 sera présenté suivi d'un goûter.

BUDGET 2011



Le Budget Primitif pour l'année 2011 a été adopté par les membres du conseil municipal le 28 avril dernier.

Il comprend les prévisions de recettes et de dépenses, tant en matière de fonctionnement que d'investissement.

Pour fonctionner, la mairie dispose d'un budget qui s'étale du 1er janvier au 31 décembre..

Comme les ménages, la commune est confrontée à la hausse des dépenses (alimentation, électricité, carburant, petits Matériels et fournitures pour l'entretien des bâtiments…

Le Budget: Comment ça marche ?

Le budget comporte deux grandes parties
(le fonctionnement et l'investissement) et chacune doit être présentée à l'équilibre
(dépenses = recettes).

- **Le fonctionnement correspond :**

- aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux, la rémunération du personnel, les achats de fournitures et de services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du patrimoine,…
- aux recettes constituées de la perception des impôts locaux, des dotations de fonctionnement reçues de l'Etat, des produits venant de différents services (restaurant scolaire, location…).

La section de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, est élaborée en fonction des demandes des différentes commissions communales.

- **L'Investissement correspond :**

- aux achats durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics : constructions de bâtiments, développement de la voirie, achat des équipements indispensables au fonctionnement .

FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	383 007.76	306 528.45
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0.00	76 479.31
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	383 007.76	383 007.76
INVESTISSEMENT		**DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**	**RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	276 072.68	300 603.03
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	79 209.57	13 163.24
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0.00	41 515.98
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	355 282.25	355 282.25
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	738 290.01	738 290.01





Vote au Budget Primitif 2011 - Subventions versées à diverses associations (en €).

- Téléthon	50,00
- Fed. Asso. Mut de secourisme	50,00
- Amicale Sapeurs Pompiers Lalbenque	50,00
- Amicale des retraités de Belfort	150,00
- Ass. Du Léoure Parents d'Elèves	900,00
- Coop. Scolaire Belfort	300,00
- Ass. Musée de la Résistance	30,00
- Chambre des Métiers du Lot	160,00
- Amicale du Léoure / Chasse	50,00
- Collège Castelnau-Montratier	135,00
- Maisons et Terroirs	200,00
- Les restaurants du cœur	30,00
- Syndicat des chasseurs de Belfort	150,00
- Comité des Fêtes de Belfort	1 500,00
- F.N.A.C.A. du Canton	40,00
- Amicale du 8ème R.I.	30,00
- F.D.O.L. du Lot	25,00
- Football Club Lalb. Font. Ecole Foot	450,00
- A.Q.A.P.E.I. du Lot	40,00
- Ass. Lous Alouserpits	200,00
- Ass. Les Amis du Saint Jean	200,00
- Secours Populaire	30,00

Plan Local d'Urbanisme



Comme nous vous l'avions précisé dans le bulletin municipal n°3 ; l'année 2011 devait finaliser le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme de notre Commune.

- Arrêt du Projet du Plan Local d'Urbanisme :

Le Conseil Municipal dans sa séance du 9 novembre 2011, a arrêté le projet de **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme *(délibération n°2011-11-007).*

Ce projet a été transmis, pour avis, à l'ensemble des personnes publiques associées à son élaboration, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés.

Ces personnes disposent d'un délai de 3 mois pour faire connaître leur avis sur le projet.

- Enquête Publique — prochaine étape :

Un enquête publique se déroulera début 2012 afin de recueillir les observations de la population Belfortoise sur le projet de PLU arrêté. Un commissaire enquêteur interviendra durant le temps de l'enquête.

Tous les documents du dossier seront consultables et pourront donner lieu à un avis du public.



- Approbation : dernière étape :

Une fois le rapport d'enquête publique remis par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal décidera ou non d'intégrer d'éventuelles modifications avant d'approuver définitivement le document et de le transmettre au Préfet pour validation. A l'issue de cette double approbation, le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme deviendra exécutoire.

ELECTIONS 2012

REFONTE DES LISTES ÉLECTORALES :

Les refontes de listes électorales, qui conduisent à transmettre une nouvelle carte à chaque électeur, ont traditionnellement lieu, sur décision du Gouvernement et sans que la loi fixe d'obligation, tous les trois à cinq ans.



La dernière refonte est intervenue début 2007. Le Gouvernement a décidé que la prochaine refonte des listes électorales interviendra début 2012, soit juste avant la tenue des deux élections mobilisant traditionnellement le plus d'électeurs : l'élection du Président de la République, d'une part, et les élections législatives, d'autre part. Sur le plan financier, cette décision a aussi pour but d'optimiser l'usage des cartes électorales délivrées à l'occasion de la refonte de 2007. Elles ont été conçues de façon à être utilisées lors de douze scrutins.

Date	*Élections*	*Précisions*
22 avril et 6 mai 2012	Élection présidentielle	Durée du mandat : 5 ans (dernière élection : 22 avril et 6 mai 2007)
10 et 17 juin 2012	Élections législatives	Durée du mandat : 5 ans (dernière élection : 10 et 17 juin 2007)
2014	Élections municipales	Durée du mandat : 6 ans (dernière élection : 9 mars et 16 mars 2008)
2014	Élections européennes	Durée du mandat : 5 ans (dernière élection : 7 juin 2009).

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Avant le 31 décembre 2011

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Carte perdue ou volée

Si la carte a été perdue ou volée, l'électeur peut (avant les élections) demander à la mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales.

RECENSEMENT 2012

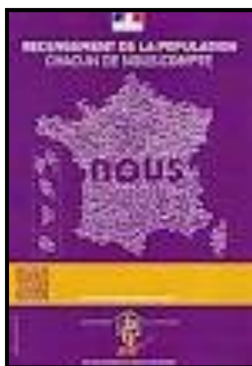


Les opérations de recensement de la population se dérouleront du :

19 JANVIER 2012 AU 18 FÉVRIER 2012.

Pour notre commune qui compte moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement exhaustive est réalisée tous les 5 ans, l'enquête de recensement se déroulera dans les mêmes conditions qu'en 2007.

LE RECENSEMENT DES HABITANTS DE LA COMMUNE EST UN ÉVÈNEMENT MAJEUR.



Il permet de connaître la population de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, conditions de logement etc.
Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements. Ils aident également les entreprises à mieux les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Cette année, vous allez être recensés.

C'est le nombre d'habitants recensés au cours de cette opération qui servira de base de calcul des dotations de l'État qui alimentent le budget Donc, plus ce nombre est important, plus les dotations sont élevées et moins le poids de l'impôt supporté par chaque habitant sera conséquent.

Pour le bon déroulement de ce rensensement, il est important que chaque habitant y contribue en répondant au questionnaire que les agents recenseurs recrutés par la commune leur amèneront.

Pour en savoir plus :

L'agent recenseur et la Mairie sont là pour répondre à vos questions.

Vous pouvez également consulter le site :

www.le-rencensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT ET VOUS !

1/ Un agent recenseur recruté par la Mairie vient chez vous.

Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le Maire.
Il vous remettra les questionnaires du recensement :
- une feuille de logement par foyer,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le foyer, quel que soit son âge.

2/ Il vous faudra lire et remplir les documents qui vous auront été remis.
L'agent recenseur pourra vous aider à les remplir si vous le souhaitez.

3/ Sur rendez-vous, l'agent recenseur viendra récupérer les formulaires ou, vous pourrez les déposer directement en Mairie.
A la fin de l'enquête, la mairie transmettra à l'INSEE tous les documents collectés.

INVESTISSEMENTS 2011



► Pont de la Mouline

Les travaux de consolidation du pont de la mouline sont terminés.
Une barrière amovible faite par Monsieur Boulay (remplaçant de Monsieur Kulwikoski) a été installée.
Les gros engins agricoles pourront désormais circuler en toute sécurité et facilité.
Les clés des barrières sont disponibles en Mairie (ou à demander à Michel Canihac – agent communal).

- Coût total des travaux : 14 635,52 €
- Subvention Conseil Général : 2 412,97 €
- Coût réel part commune : 12 222,55 €



Photo Avant travaux





Photo Après travaux

► Espace jeux Notre Dame, création d'un terrain de pétanque

Depuis le mois d'août dernier, nous avons créé un terrain de pétanque assez grand pour accueillir plusieurs équipes.
Nous vous attendons nombreux !
Coût total des travaux : 2 235,88 €.





► Lieu dit « Saint Geniès », création d'une place

Afin que la fête annuelle de Saint Geniès perdure, la Commune a décidé de procéder à un échange de parcelles avec un particulier. Cet achat-vente s'est déroulé dans les règles. Une enquête publique avait été ouverte.
Jusqu'à l'an passé, cette manifestation se déroulait chez un particulier. Pour des raisons de sécurité, cette année il fallait trouver une solution.
Une place a été créée et un compteur d'eau posé.
Les travaux ont été réalisés dans les temps. Cette année encore la fête de Saint Geniès a connu un grand succès !

► École Primaire Communale, mise en place d'un portail

Afin d'englober la place communale qui sert, à ce jour, de cour d'école et de créer un espace sécurisé pour les enfants, il a été installé un portail avec un portillon sur le côté de l'église ainsi qu'un autre portail sur le derrière de l'église.
Dorénavant les limites sont bien définies pour les enfants de l'école.
Toutes ces installations sont amovibles. Elles peuvent être déplacées durant les vacances scolaires estivales afin de redonner de l'espace à la place du village.



ECOLE

Présentation de l'École

Nous sommes 25 élèves. Il y a 10 CE2, 10 CM1 et 5 CM2.

Dans la classe nous avons des responsabilités :

descendre les chaises, écrire la date, éteindre les ordinateurs, faire la météo, distribuer / ramasser les cahiers, chercher le courrier, ranger les jeux dans la cour, ranger la bibliothèque, ranger les chaussons, effacer les tableaux, allumer/éteindre les lumières, ...

Les adultes présents dans l'école sont : Alexandra la maîtresse, Marine l'aide administrative de la direction, Roseline la cantinière et surveillante, Dominique le chauffeur de bus qui nettoie la classe. N'oublions pas également Marie une autre chauffeuse de bus qui emmène le matin les petits à l'école de Montdoumerc et les moyens à l'école de Fontanes, puis les grands à l'école de Belfort. Le soir elle fait exactement le même chemin mais à l'envers.

Nous avons une classe dans laquelle nous travaillons et la bibliothèque dans laquelle nous empruntons des livres et nous faisons des arts plastiques.

Nos semaines sont bien remplies ! En effet, en classe, nous faisons du français, des mathématiques, de la littérature, du calcul mental, de l'histoire, du sport, de la poésie, de l'éducation artistique, des dictées, de l'éducation civique, de la géographie, de l'histoire, de l'anglais, des sciences, des rédactions et de l'informatique.

Projet d'agrandissement de l'école :

Notre R.P.I. connaissant une fréquentation en continuelle augmentation, fait l'objet d'une demande d'un nouveau poste d'enseignant pour notre village.
En effet, une quarantaine d'élèves fréquenteront les classes de CM1 et de CM2 et suivant les répartitions peut-être 13 CE2 en supplément.
De ce fait, il est de notre devoir, de fournir un nouveau local, afin d'accueillir un nouvel enseignant.
L'école actuelle n'est pas assez grande pour recevoir tout ce monde.
Nous travaillons donc, avec un architecte, pour créer un nouveau bâtiment qui sera adapté à l'école actuelle et pourra accueillir une seconde classe.

Francis FIGEAC—1er Adjoint.

La Cité de l'Espace



Le club des aînés ruraux des trois villages nous ont offert une sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse. Nous sommes partis à 7h30 du matin avec les CE2 de Fontanes en autobus, accompagnés de quelques aînés et des maîtresses. Quand nous sommes arrivés à la Cité de l'espace, nous avons fait plusieurs groupes.
Chaque groupe, accompagné d'un guide a pu profiter des différentes activités : observation de la fusée et d'un vaisseau spatial, présentation d'un film en 3D sur Hubble, observation de l'espace dans un planétarium, lancers de fusée à eau, déjeuner au restaurant, ...

Merci à vous pour cette journée, nous avons fait de beaux rêves...!

Fête de Noël

La fête se passera à la salle des fêtes de Belfort du Quercy le vendredi 16 décembre après-midi. Un spectacle, qui s'appelle « Léonard le têtard», sera présenté aux élèves des écoles de Montdoumerc, Fontanes et Belfort du Quercy.

Après le spectacle nous aurons un goûter.

PLUS QUE QUELQUES JOURS... ET LE PERE NOËL EST LÀ !!!!



La CANTINE



Nous mangeons dans un petit local en face de la salle des fêtes. Nous rentrons dans la cantine vers 12H15 et nous en sortons à 13H15.

Il y a Roselyne qui nous fait des repas excellents. Il y a aussi Julie, qui aide Roseline à nous surveiller et à servir les plats. Nous avons un règlement afin que le repas se passe dans de bonnes conditions.

Nous allons vous citer nos plats préférés: les lasagnes, les pâtes à la carbonara, les spaghettis bolognaises et bien sûr les frites!

Articles réalisés par les enfants de l'école.

Les temps fort 2011



NOS PETITS PRODIGES ...

LUCAS ESCOBOSA

Ce jeune collégien de 13 ans a participé aux championnats du monde de pêche qui se sont déroulés en août dernier en Italie. Lucas fait partie de l'équipe de France catégorie minimes qui a terminé à la troisième place de ces championnats.



RAPHAËL NOLLEVAL

Du haut de ses 15 ans, ce jeune archer collectionne les médailles en tir à l'arc.
En effet, lors du championnat de ligue Midi-Pyrénées Jeune qui s'est déroulé à Tarbes en février dernier, Raphaël est monté sur la plus haute marche du podium.



SOLENNE FERRER-DIAZ

Pendant l'année scolaire 2010/2011, quelques élèves du Collège de Castelnau-Montratier se sont présentés au concours de la Résistance et de la Déportation. Le thème était :

« La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ».



Solenne et une de ses camarades sont arrivées lauréates et ont été reçues par M. le Préfet pour la remise officielle des récompenses.

UNE MÉDAILLE POUR M. HENRI CAPMAS

Après la cérémonie de dépôt de gerbe au monument aux morts le 15 août dernier, M. Henri CAPMAS s'est vu remettre la médaille du travail pour le récompenser de toutes ces années de dur labeur.



MME LINON A SOUFFLÉ SES 100 BOUGIES !!!



En 2010, M. CROS a soufflé ses 100 bougies.
En 2011, c'était au tour de Marie-Louise LINON d'être à l'honneur.
Nous souhaitons une nouvelle fois un bon anniversaire à notre deuxième centenaire !.





Laurence CAMIN, gérante du café « la rai nette » s'est investit pleinement entourée d'une petite équipe de bénévole afin d'agir tous ensemble pour le Téléthon. Cette manifestation annuelle a réuni les populations de Belfort du Quercy et Montdoumerc.

Plusieurs animations se sont déroulées pendant le premier week end du mois de décembre (pièces de théâtre, jeux, fil rouge, vente de crêpes et de gâteaux, de gadgets…)

BRAVO pour l'investissement de chacun et particulièrement aux plus jeunes bénévoles Arnaud, Killian et Aaron. Ces jeunes ont bien mérités leur premier badge « bénévoles » !



ASSOCIATIONS

Atelier Créatif « Lous Aluserpits »

Pour la quatrième année, l'atelier créatif des enfants du RPI a repris ses activités dès octobre 2011.
Il accueille les enfants du primaire, le mercredi matin pendant deux heures et les collégiens, qui ont souhaité continuer les activités, quelques matinées pendant les vacances.
Les effectifs sont un peu faibles (trois et quatre jeunes) mais cela permet des travaux plus sophistiqués.
L'an dernier, les enfants ont tenu un stand au marché de Noël et à la fête des fleurs pour réalimenter la caisse (car malheureusement les fournitures coûtent cher !). Il en sera de même cette année.
Dans le cadre de l'inter générations, ils ont réalisé deux séances d'interviews des aînés sur la vie passée à Belfort (sujets : l'école, la vie avant et à l'arrivée du confort moderne… eau, électricité, téléphone) dans une ambiance chaleureuse et closes par un goûter pris en commun et sous l'œil et l'objectif de Mme Labattut qui a consacré des articles dans La semaine du Lot. Nous continuerons cette année avec deux autres thèmes : la vie dans le village… artisans et commerçants, et l'évolution de l'agriculture.
Pour ce qui concerne les primaires, le lien avec l'institutrice s'est poursuivi et nous nous rencontrons assez fréquemment. Ainsi, les enfants ont demandé après leur visite à la Cité de l'Espace que nous réalisions une maquette du système solaire. Ce que nous avons fait et Mme Lambert, l'institutrice, a demandé qu'elle soit apportée à l'école pour en faire profiter le reste de la classe. Tout le monde a été intéressé. Mme Morillon.

Comité des fêtes de St Geniès de la Millau

Le comité des fêtes a été heureux de vous accueillir cette année sur la nouvelle place pour la fête votive qui s'est déroulée, comme chaque année, le dernier week-end du mois d'août.
Après avoir récupéré « le garage du curé », avec l'aide de la Mairie de Belfort, plusieurs membres du comité ont unis leurs forces pour transformer cette bâtisse en local de préparation et de réserve. Grâce à M. Alain CLAVEL, la place a pu être faite pour l'installation des deux chapiteaux.
Le jour de la fête, après le discours de M. Le Président, se sont succédés ceux des Maires des trois communes et de M. Jacques ALAUX, représentant du Crédit Agricole, qui nous a remis un chèque.
Le comité a offert ensuite l'apéritif pendant que les musiciens jouaient. Il faut rappeler que cela fait plus de 20 ans que cet orchestre nous fait le plaisir d'animer la soirée à St Geniès.
Le repas du soir a été apprécié par la plupart des convives qui étaient aussi nombreux que d'habitude.
Nous vous rappelons que le dépouillement de la boite à idée pour déterminer le nom de la place a été fait courant septembre ainsi, elle se nommera :

« ***Place des amis du Lemboulas*** ».

Les membres du comité remercient encore toutes les personnes, les mairies et le Crédit Agricole qui nous ont aidé et soutenu dans la réalisation de cette fête.

Notre association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2012.

Syndicat des chasseurs et des proprietaires

La saison 2011 / 2012 n'est pas encore terminée mais nous constatons que le gros gibier est encore prolifique sur la commune.
Depuis plusieurs années, nous organisons les battues aux sangliers et chevreuils avec les chasseurs de Labastide de Penne, sur l'ensemble de nos deux territoires de chasse.
Les actions habituelles, lâcher de faisans de tir et de couples de lièvres reproducteurs sont reconduites.
Nous vous précisons que M. Robert ROUX est toujours Garde Communal et Piégeur.
Quelques dates à retenir :

Samedi 3 mars 2012 : Banquet annuel
2 Ball-traps programmés en Mai et Août.

Un grand MERCI à tous les propriétaires chasseurs ou non qui mettent leurs terres à notre disposition pour la chasse ou la constitution de réserves communales.

Bonne et heureuse année à tous !



« Les amis de St jean des Arades »

De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de cette année 2011; Concert avec la chorale de Monteils (4 juin), repas champêtre en soirée (30 juillet), messe annuelle (7 août).

Depuis 2003, des désordres sur la façade nord-ouest de la chapelle sont apparus. Des études de sol ont été réalisées au printemps et les résultats font état des causes principales suivantes ;
La chapelle repose sur des fondations inexistantes,
Le sous-sol marneux est hétérogène,
Ces dernières années de sécheresse ont aggravé la situation.
La conjugaison de ces trois éléments à provoqué les dégâts constatés et la solution repose sur les travaux suivants :
Poser une géomembrane tout autour de la chapelle pour éloigner l'eau de pluie de la base des murs,
Poser des témoins pour mesurer les variations de l'activité des fissures.

Si les dégradations persistent, il faudra envisager la pose de micro pieux dans un délai proche.

Prévisions pour l'année 2012 :

- Concert de chant choral (date non fixée),
- **Samedi 28 juillet** : Repas champêtre en soirée,
- **Dimanche 5 août** : Messe annuelle

Merci à vous tous qui répondez à nos invitations et qui nous accompagnez dans cette restauration dans la durée mais, exaltante.

Le bureau.

ASSOCIATIONS

Le Club des Aînés

Le Club compte environ *125 adhérents* qui ont pu bénéficier des nombreuses activités proposées tout au long de l'année : ATELIERS GYM, PÉTANQUE, BELOTE, PATCHWORK, participation aux concours départementaux de belote, pétanque et dicos d'or ainsi que 5 voyages qui ont obtenu un grand succès grâce au regroupement des différents clubs par la Commission Voyages, rattachée aux Heures Douces.
Vif succès également des différentes fêtes organisées à la salle des fêtes : Repas choucroute, fête des mères et pères, concours de belote, pétanque, loto, repas de Noël, cadeaux de fin d'année pour ceux qui ne peuvent se déplacer, sans oublier les différentes représentations de la troupe de théâtre qui ont encore ravi petits et grands. Le Club est également heureux d'avoir pu proposer avec le RPI un voyage inter-générations pour accompagner 44 élèves des 3 communes à la Cité de l'Espace.
Le planning de l'année à venir se profile déjà avec des propositions pour différents voyages et la poursuite des activités ateliers et concours départementaux. Malheureusement, la troupe de théâtre ne pourra plus présenter de spectacles par manque d'acteurs, et nous rencontrerons des difficultés l'an prochain, pour les mêmes raisons, dans la gestion du club. C'est pourquoi nous faisons appel à vous tous pour le renouvellement des troupes, après les nombreuses années que nous avons consacrées au bon déroulement de nos activités : quel que soit votre âge, vous pouvez en effet nous rejoindre pour assurer la relève et mieux connaître notre fonctionnement. Le renouvellement du Conseil d'Administration (9 membres) se fera lors de *l'Assemblée générale du 7 mars 2012*. N'hésitez pas à nous contacter et à proposer votre candidature avant

L'association des parents d'élève du Léoure

Cette association, à but non lucratif, repose sur le bénévolat des enseignants et des parents. Elle vise à soutenir les actions pédagogiques de nos trois écoles, en alimentant les coopératives scolaires, en payant les déplacements en car pour les sorties pédagogiques, ainsi que les fournitures scolaires de tous nos enfants.
Comme chaque année, 3 animations sont organisées :

1er trimestre : **le LOTO, à Montdoumerc, le 10 décembre 2011,**
2ème trimestre : **le repas, à Belfort du Quercy, le 31 mars 2012,**
3ème trimestre : **la fête des écoles, à Fontanes, le 30 juin 2012.**

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête et passer une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur.
A noter que, cette année, le bureau a été partiellement renouvelé :

PRÉSIDENTE : MME CASTELNAU DOROTHÉE,
PRÉSIDENTE ADJOINTE : MME LE MAT MYRIAM,
TRÉSORIÈRE : MME MARTY CAROLINE,
SECRÉTAIRE : MME MARTY CHRISTELLE,
SECRÉTAIRE ADJOINTE : MR MOLES PHILIPPE

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles, qu'ils soient enseignants, parents d'élèves, ou bien amis, qui, dans l'ombre assurent toutes ces manifestations. Sans eux, rien ne serait possible.
Le bureau de l'A.P.E.

Le Comité des Fêtes

Le nouveau bureau élu récemment ainsi que l'ancien et tous les membres actifs tiennent à remercier les habitants de la commune qui s'investissent et viennent participer nombreux aux animations que nous vous proposons tout au long de l'année.
Nous espérons vous voir nombreux lors des festivités à venir, à savoir :

Samedi 11 février 2012 : Concours de belote,
Samedi 21 avril 2012 : Apéro-concert,
Samedi 23 juin 2012 : Soirée Grillades,
Les 14 et 15 août 2012 : 21ème fête du melon.

Nouveau bureau :
PRÉSIDENT : SÉBASTIEN CAMPERGUE
VICE-PRÉSIDENT : ADRIEN CONTE
TRÉSORIER : PIERRE COURNUT
VICE-TRÉSORIER : MAXIME DE BONDUE
SECRÉTAIRE : ADELINE CONTE
SECRÉTAIRE ADJOINT : SIMON HILD



Nous vous souhaitons une bonne année à tous, qu'elle se passe dans la joie et la bonne humeur !

Maison et terroir

Pour notre association, l'année 2011 se termine en beauté avec notre, maintenant, habituel Marché de Noël ce 11 décembre, regroupant plus de 22 exposants dans une ambiance particulièrement festive.
Cette année, en plus du marché aux fleurs, des quatre concerts *« confidences baroques »* donnés à l'église de St Jean des Arades, l'association a organisé deux balades découvertes de notre commune, suivies d'un repas convivial et chaleureux. Ce fut un réel succès ; plus de 100 participants à la première de ces balades (boucle Belfort – Montdoumerc) et plus de 150 à la deuxièmes (boucle St Jean des Arades – Pech Agudel). Je tiens particulièrement à féliciter et à remercier tous les acteurs de ces manifestations qui ont permis d'animer et de faire connaître notre village, ses talents et ses productions.
L'année 2012 s'annonce, elle aussi, pleine de promesses. Non seulement, bien sûr, nous reconduirons ces différentes manifestations au succès populaire avéré, mais d'autres devront voir le jour comme par exemple, une fête d'automne basée sur la valorisation des produits de notre terroir. J'espère que toutes ces animations vous apporteront divertissement et bonheur en particulier, cette année qui s'annonce malheureusement peu positive !
Venez nombreux nous rejoindre pour mettre à bas cette morosité ambiante et générer convivialité, bonheur et espoir.
Au nom de tous les membres de l'association, je vous présente mes **meilleurs vœux pour l'année 2012**.

Le président, H. ALLART

Contact : H. ALLART – 05 65 31 64 86, M. DEBONDUE – 05 65 21 14 93 Site internet : wwwmaison-terroir : sitew.com

INFOS PRATIQUE

J'ai 16 ans !!! Je pense à me faire recenser !



QUI ? Garçons et filles de nationalité française.

Où ? A la Mairie de ton domicile.

QUAND ? Dès 16 ans.

Avec QUOI ? Le livret de famille, la carte nationale d'identité, un justificatif de domicile.

POURQUOI ?



- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP…)

- pour effectuer la **J**ournée d'**A**ppel de **P**réparation à la **D**éfense – JAPD

- pour l'inscription d'office sur les listes électorales.



Les Français, non recensés lors de cette période, peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Un problème ?

Pour vos différents problèmes rencontrés sur la Commune nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie et laisser les informations nécessaires au secrétariat afin que nous puissions prendre en charge votre demande… Tous ces points seront étudiés en séance du Conseil Municipal.

En cas d'urgence vous pouvez appeler Monsieur le Maire et/ou les Adjoints.



L'équipe Municipale !

Suite aux élections complémentaires qui ont eu lieu en Mai dernier, je tenais à remercier tous les Belfortois qui se sont manifestés lors des votes.

Une nouvelle équipe de conseillers municipaux a vu le jour.

Nous souhaitons la bienvenue à 6 conseillers ;

Mesdames Josiane CONTE, Sandrine FIGEAC, Dorothée CASTELNAU, Chantal OLIFIRENKO, Marie-Dominique LAMBERT et Monsieur Benoît DEILHES.

HORAIRES D'OUVERTURE au Public

MAIRIE - AGENCE POSTALE COMMUNALE

	Matin	*Après Midi*
LUNDI	9h – 12h	
MARDI	9h – 12h	14h – 16h
MERCREDI	9h – 12h	
JEUDI	9h – 12h	14h – 16h
VENDREDI	9h – 12h	
SAMEDI	9h – 12h	

N° UTILES :



SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Accueil sans abris	115
Allo Enfance Maltraitée	119
GENDARMERIE Lalbenque	05.65.31.60.17.
MAIRIE de Belfort du Quercy	05.65.31.60.58.
AGENCE POSTALE	05.65.31. 60.58.

Jeux, Espace culinaire...

CHARADES ...

- mon premier sert à ouvrir les portes
- mon deuxième se boit
- mon troisième garde les moutons
- mon tout est une reine célèbre d'Egypte

Solution : *Clé, Eau, Pâtre* - **Cléopâtre.**

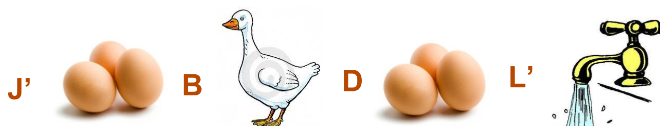
* mon premier est à l'avant des voitures
* mon deuxième est la première lettre des voyelles
* mon troisième est la troisième syllabe de pharaon
* mon tout vivait en Egypte.

Solution : *Phare, a, on* - **Pharaon.**

* *mon premier est le contraire de tard*
* *mon deuxième sert à allaiter le veau*
* *mon troisième est la façon que Titeuf utilise pour dire non*

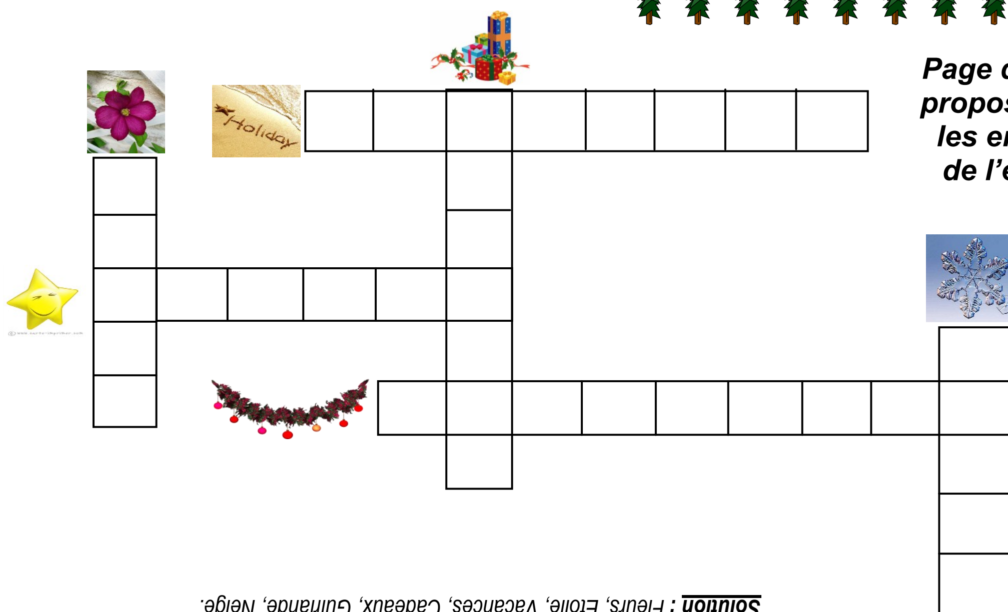
Solution : *tôt, pis nan, bourg* - **Topinambour.**

Rébus ...



Solution : *Je bois de l'eau.*

Mots croisés ...



Solution : *Fleurs, Etoile, Vacances, Cadeaux, Guirlande, Neige.*

RECETTE Bûche de Noël



Ingrédients :

- ▶ 4 œufs,
- ▶ Un verre de sucre en poudre,
- ▶ Un verre de farine,
- ▶ Un sachet de levure alsacienne,
- ▶ 250 g de chocolat,
- ▶ 200 g de beurre,

Préparation :

Battre les 4 jaunes d'œufs, avec un verre de sucre en poudre et 3 cuillères à soupe d'eau tiède, pour faire mousser.

Ajouter, peu à peu, un verre de farine et un sachet de levure alsacienne.

Quand c'est bien mélangé, incorporer délicatement les 4 blancs d'œufs montés en neige ferme.

Dans un moule long et plat (genre plaque à pizza), étendre la pâte sur 1cm d'épaisseur, et faire cuire à four chaud.

Détacher et poser le gâteau sur une serviette humide. Rouler et laisser refroidir un peu.

Briser le chocolat, et le faire fondre au bain-marie. Ajouter le beurre mou.

Etendre le mélange sur toute la surface, et rouler le gâteau sur lui-même.

Mettre le reste du mélange beurre-chocolat sur le dessus.

Faire des dessins dessus avec une fourchette, et mettre au frigo pour refroidir.

Page détente proposée par les enfants de l'école.



PHOTOS AERIENNES

Belfort du Quercy

